

INTRODUCTION

Lors de la dernière présentation au Conseil municipal de Barneville-Carteret en octobre 2013, je n'avais présenté que les comptes du budget général et j'avais précisé en conclusion qu'il convenait de tenir compte du poids des budgets annexes (Port, Eau et Assainissement notamment).

La présentation commencera par les comptes 2013 du budget général, puis l'ensemble des budgets et je terminerai par la fiscalité directe locale.

Les éléments de votre commune sont comparés à ceux de la strate qui correspond à votre population, 2343 habitants, strate de 2000 à 3500 habitants au niveau national, régional et départemental.

Avant de commencer, les spécificités de votre commune doivent être rappelées : commune littorale et commune touristique, part importante de résidences secondaires.

Ces spécificités ne sont pas sans influence sur les résultats comptables.

L'ANALYSE DES COMPTES DU BUDGET PRINCIPAL

I – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

	Montant en €	Montant en € par hab pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
FONCTIONNEMENT					
Total des produits de fonctionnement = A	3.567.360	1.523	1.011	941	929
dont : Produits de fonctionnement réels	3.527.274	1.505	961	905	900
Total des charges de fonctionnement = B	3.209.349	1.370	831	801	753
dont : Charges de fonctionnement réelles	3.165.434	1.351	750	747	712

I-1 – LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

En 2013, elles atteignent 3 567 360 euros et progressent de 10 % par rapport à 2012.

Cette augmentation concerne le poste « charges exceptionnelles » qui supporte en 2013 une subvention au budget annexe Eau d'un montant de 354000 euros provenant d'un excédent du budget annexe Assainissement. L'excédent d'un budget annexe devant revenir au budget principal, il s'agit d'une opération de transfert entre budgets annexes.

Si on extrait cette opération, les dépenses de fonctionnement sont en baisse sur les 3 derniers exercices.

Baisse des charges à caractère général, des charges courantes, des charges financières et des charges de personnel (43% en 2012, 39% en 2013).

I-2 – LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement progressent sur les 3 derniers exercices, elles sont de 3 858 121 euros en 2013.

On constate une légère baisse du produit brut de la fiscalité directe locale entre 2012 et 2013 (1973000 / 1960000 euros).

La fiscalité représente 51 % des recettes de fonctionnement de votre commune.

Les moyennes constatées pour votre commune sont supérieures en produits et en charges.

Pour analyser la section de fonctionnement, on calcule le ratio de rigidité des charges structurelles.

Il permet de déterminer le niveau de « dépendance » d'une commune par rapport aux charges de la collectivité.

Formule : charges de personnel + contingents et participations + charges d'intérêts / produits réels de fonctionnement.

Soit $1341462 + 17859 + 61287 + 106494 = 1527102 / 3527274 = 0,43$ (ratio 2012 de 0,47 – seuil d'alerte 0,584).

Si on y inclut l'annuité de la dette qui est aussi un engagement de la commune et donc une charge inhérente à celle-ci, le calcul est le suivant : $1341462 + 17859 + 61287 + 106494 + 426373 = 1953475 / 3527274 = 0,55$ (ratio 2012 de 0,56 – seuil d'alerte 0,80).

En fonction des ratios calculés, on peut conclure que la section de fonctionnement est relativement stable. Seul le jeu d'écritures entre budget principal et budgets annexes en 2013 impacte et fausse le résultat de fonctionnement.

II – LA SECTION D'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT					
Total des ressources d'investissement budgétaires=C	1.520.594	649	570	403	450
dont : Excédents de fonctionnement capitalisés	752.957	321	253	174	176
..... Dettes bancaires et assimilées(hors ICNE) (1)	400.000	171	110	57	83
Total des emplois d'investissement budgétaires = D	1.833.583	783	500	391	472
dont : Dépenses d'équipement	1.485.980	634	383	302	376
..... Remboursement de dettes bancaires et assimilées (1)	322.531	138	97	73	70

II – 1 – LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Elles progressent sur les 3 dernières années, leur montant total est de 1 868 915 euros en 2013.

La progression concerne les équipements (1485980 euros, soit 79% des dépenses), le remboursement de la dette en capital reste stable autour de 320 000 euros.

II – 2 – LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes 2012 ont été faibles.

2011 et 2013 ont été des années de recours à l'emprunt (887000 en 2011, 400000 en 2013).

L'autre grande composante est le remboursement du FCTVA sur les investissements des exercices précédents.

LE RESULTAT ET L'AUTOFINANCEMENT

I – LE RESULTAT

Le résultat correspond à la différence entre la totalité des produits et des charges de fonctionnement de l'exercice.

Compte tenu des opérations entre budgets signalés précédemment, le résultat 2013 est en baisse (358011 en 2013 508998 en 2012).

II – LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF).

La CAF constitue la marge dégagée par la commune sur son fonctionnement pour financer ses investissements.

On retrouve l'impact des opérations entre budgets, elle était de 510988 en 2012, elle est de 361840 euros en 2013.

Le résultat et la CAF 2013 sont donc en baisse par rapport à 2012.

LA DETTE ET LA TRESORERIE DU BUDGET GENERAL

I – LA DETTE

DETTE					
Encours total de la dette au 31 décembre	2.962.665	1.264	1.126	769	750
dont encours des dettes bancaires et assimilées	2.962.665	1.264	1.124	762	739
Annuités des dettes bancaires et assimilées (1)	426.373	182	139	103	99

Après avoir baissé légèrement entre 2011 et 2012, elle augmente sur 2013.

Le capital souscrit en 2013 (400000) est supérieur aux remboursements effectués (323000).

L'encours de la dette au 31/12/2013 est de 2 962 665 euros.

Le montant moyen de la dette par habitant est de 1264 euros, supérieur à la moyenne nationale (823) et départementale (1154).

Compte tenu de la capacité d'autofinancement dégagée en 2013 (361840), il faudrait 8,19 années d'autofinancement pour rembourser la totalité de la dette. Il convient cependant de pondérer ce ratio par l'impact des opérations entre budgets déjà citées.

Les moyennes de la strate de population de votre commune se situent entre 3,92 et 6,04.

II – LA TRESORERIE

Les courbes 2012 et 2013 du solde en trésorerie sont quasiment identiques et montrent une forte variation sur l'année (230000 en juillet, 1160000 en novembre).

Le solde au 31/12/2013 était de 820 729 euros et il restait dû aux fournisseurs et organismes sociaux un montant de 1369685 euros.

L'ANALYSE DES COMPTES 2013 DE L'ENSEMBLE DES BUDGETS

Si l'on reprend les chiffres des comptes de gestion 2013, on obtient les exécutions budgétaires suivantes pour les différents budgets :

RECETTES

CDG 2013	INVESTISSEMENT	FONCTIONNT	TOTAL	%
BUDG PRINCIPAL	1555 925,51	3 858 120,99	5 414 046,50	66 %
ASSAINISSEMENT	218 610,12	590 215,42	808 825,54	9 %
EAUX	303 338,17	795 760,14	1 099 098,31	12 %
PORT	352 535,47	648 064,16	1 000 599,63	13 %
FUNERAIRE	0	620,85	620,85	0 %
TOTAL	2 430 409,27	5 892 781,56	8 323 190,83	100 %

L'ensemble des budgets annexes représente **34 % des recettes** de votre commune.

DEPENSES

CDG 2013	INVESTISSEMENT	FONCTIONNT	TOTAL	%
BUDG PRINCIPAL	1 868 915,00	3 500 109,55	5 369 024,55	69 %
ASSAINISSEMENT	292 367,08	911 539,13	1 203 906,21	16 %
EAUX	84 841,85	431 461,77	516 303,62	6 %
PORT	150 165,34	617 399,12	767 564,46	9 %
FUNERAIRE	0	742,90	742,90	0 %
TOTAL	2 396 289,27	5 461 252,47	7 857 541,74	100 %

L'ensemble des budgets annexes représente **31 % des dépenses** de votre commune.

IMPACT DES BUDGETS ANNEXES SUR LES FINANCES COMMUNALES

Dépenses et recettes : En 2012, les dépenses des budgets annexes représentaient 35 % des dépenses totales, 34 % en 2013. Les recettes 2013 représentent 31 %.

Dettes au 31/12/2013 : La dette propre des budgets annexes représente 29 % de la dette globale.

Remboursement de la dette en 2013, le montant du capital remboursé par votre commune sur les emprunts est de 457 175 euros.

Il se répartit pour 322531 euros pour le budget principal et pour 134 644 euros pour les budgets annexes, soit 29 % du remboursement total de l'année.

On peut conclure ce chapitre en retenant que la proportion budget principal / budgets annexes se situe autour de 2/3 – 1/3 et que le poids financier de ces « satellites » de la collectivité est relativement important sur le plan financier et comptable.

I – 2 – LA DETTE TOTALE DE LA COMMUNE

AU 31/12/2013 :

Compte tenu des éléments communiqués sur les budgets annexes, la dette totale au 31/12/2013 était de 4 215 259 euros. Elle comprend des emprunts et une avance de l'Agence de l'Eau sur le budget assainissement pour un montant de 95890 euros.

Au 31/12/2013, la dette globale représente un montant moyen par habitant de 1799 euros.

Pour mesurer l'endettement d'une collectivité, on calcule « le ratio d'endettement ».

Formule : en cours de la dette au 31/12 / produits de fonctionnement.

Calcul : $4\,215\,259 / 5\,006\,324 = 0,84$ au 31/12/2013.

AU 31/03/2014 :

	BP	PORT	EAU	ASSAINISST	TOTAL
31/12/2013	2 962 665,04	557 341,98	589 961,00	105 291,12	4 215 259,14
REMBTS 1 ^{er} TRIMESTRE 14	- 23 474,41	- 9 161,63	- 17 633,87	- 9 401,12	- 59 668,03
EMPRUNT 27/3	+ 300 000,00				+ 300 000,00
TOTAUX	3 239 190,63	548 180,35	572 327,13	95 890,00	4 455 588,11

Le ratio d'endettement passe de 0,84 au 31/12/2013 à 0,88 au 31/03/2014.

Pour information, la commune a souscrit un nouvel emprunt en mai 2014 pour un montant de 400 000 euros.

Le ratio d'endettement passe à 0,90.

LA FISCALITE DIRECTE LOCALE

En 2013, le produit de la fiscalité directe locale représente 51% des recettes de fonctionnement, en baisse par rapport à 2012 (53%).

Votre commune de 2343 habitants comprend 1565 foyers fiscaux dont 51,9% de ces foyers ne sont pas imposables à l'impôt sur le revenu.

Le revenu fiscal moyen par foyer est de 23140 euros, supérieur aux moyennes de comparaison de la strate de population.

2888 logements sont imposés à la taxe d'habitation avec une part importante de résidences secondaires de 54,9%.

L'analyse de la fiscalité directe locale comporte les bases d'imposition (1) d'une part et les taux d'imposition (2) d'autre part.

Les taux appliqués aux bases donnent le produit (3) des impôts locaux.

1 – LES BASES D'IMPOSITION

LES 4 TAXES « MENAGES »

Bases nettes "ménages" taxées au profit de la commune	Bases en €	Bases en € par habitant			
		Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation (TH)	6.392.760	2.728	1.056	1.327	1.159
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	4.099.995	1.750	870	1.015	1.018

Bases nettes "ménages" taxées au profit de la commune	Bases en €	Bases en € par habitant			
		Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	105.331	45	54	56	33
Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	58.834	25	8	8	4

Au vu du tableau ci-dessus, on constate que la moyenne par habitant des bases d'imposition des 4 taxes « ménages » sont largement supérieures aux moyennes des communes de la strate.

L'IMPOSITION DES ENTREPRISES

Bases nettes de cotisation foncière des entreprises imposées sur le territoire de la commune	Bases en €	Bases en € par habitant			
		Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
-> bases de la commune	588.694	251	300	291	341

Contrairement aux impositions « ménages », les bases des entreprises sont en-dessous des moyennes. Cependant, le produit de la CFE (97525 euros en 2013) est marginal par rapport au produit total des impositions.

2 – LES TAUX D'IMPOSITION

(taux votés par la commune en dehors de la Communauté de communes, groupement à fiscalité propre).

IMPOTS LOCAUX	BARNEVILLE-CARTERET	MOYENNE DEPARTEMENTALE	MOYENNE NATIONALE
TAXE D'HABITATION	13,24 %	15,23 %	17,03 %
FONCIER BATI	16,48 %	16,50 %	15,02 %
FONCIER NON BATI	18,04 %	32,65 %	43,03 %
TAXE ADD NON BATI	40,08 %	40,06 %	38,51 %
CONTR FONCIERE ENTREPRISES	16,56 %	15,95 %	19,35 %

3 – LE PRODUIT DES IMPOTS LOCAUX

IMPOTS LOCAUX	PRODUIT	EURO/HABITANT COMMUNE	EURO/HABITANT DEPARTEMENT	EURO/HABITANT NATIONAL
TH	846 347	361	161	197
TF	675 611	288	144	153
TFNB	19 016	8	18	14
T add FNB	23 564	10	3	2
CFE	97 525	42	48	66

Malgré des taux d'imposition proches ou en dessous des moyennes de comparaison, les bases d'imposition élevées sur la commune permettent un produit moyen par habitant supérieur.

CONCLUSION GENERALE DE L'ANALYSE

- POIDS IMPORTANT DES BUDGETS ANNEXES.
- SI L'ON EXCLUT L'IMPACT DES OPERATIONS DE REVERSEMENT D'EXCEDENT ET DE SUBVENTIONS ENTRE BUDGETS ANNEXES, LES 3 DERNIERS EXERCICES COMPTABLES SONT COMPARABLES.
- LE RATIO DE CHARGES STRUCTURELLES EST CORRECT.

- LA MOYENNE EN EUROS PAR HABITANT EST SUPERIEURE AUX MOYENNES DE COMPARAISON, LE RATIO D'ENDETTEMENT EST STABLE PAR RAPPORT A 2012.
- LES CHIFFRES ANALYSES SONT CEUX CONSTATES AU 31/12/2013. PAR CONSEQUENT, ILS N'INTEGRENT PAS LES TRAVAUX EXCEPTIONNELS DUS AUX EVENEMENTS NATURELS SURVENUS DEPUIS. CES DEPENSES IMPORTANTES PESENT SUR LA TRESORERIE DEBUT 2014 ET OBLIGENT LA COMMUNE DE BARNEVILLE-CARTERET A RECOURIR A NOUVEAU A L'EMPRUNT DANS L'ATTENTE D'EVENUELLES SUBVENTIONS D'AUTRES COLLECTIVITES.